

Image not found or type unknown



Litige entre amis pour un achat commun

Par **ludo**, le **27/05/2008** à **21:40**

Bonjour ; j'ai acheté une scie à bûches d'une valeur de 700 euros il y a deux ans avec un ami, aujourd'hui , nous sommes fâchés et celui ci ne veut pas me rendre la scie qui est aux 2 noms, il ne veut pas non plus me racheter ma part même avec une décote de 20%. Que puis-je faire?

Par **Jurigaby**, le **27/05/2008** à **21:58**

Bonjour.
Vous pouvez saisir le juge de proximité afin que ce dernier force votre ami à vous la vendre.